

La citoyenneté

- **Concept né dans l'Antiquité grecque** = tous les citoyens sont égaux devant la loi et participent à la prise de décision politique. (Les femmes esclaves et étrangers en étaient exclus).
- **Edit de Caracalla : 212 après J.C.** : les habitants de Rome sont tous reconnus citoyens.
- La **Révolution** met la citoyenneté à l'honneur avec la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen mais les femmes sont exclues.

L'évolution de la citoyenneté se marque par la recherche d'une citoyenneté plus active :

- constitution de **1946** : droit de grève et droit d'adhérer à un syndicat.
- Recours aux référendums locaux ou nationaux

⇒ Aujourd'hui se pose la question de l'élargissement du cercle des détenteurs de la citoyenneté avec les débats sur le droit de vote des étrangers.

Définition : La citoyenneté se définit par l'appartenance à une communauté.

Devenir citoyen, c'est se créer **une identité** par le **partage** et le **respect** des valeurs, valeurs de la République dans notre démocratie. C'est donc avoir des repères civiques, connaître les règles de vie démocratiques mais aussi développer sa **capacité de jugement**.

« **Vivre ensemble** » : fonder des liens sociaux avec les autres selon des valeurs (égalité, fraternité...). *Ex : fêter son anniv développe la convivialité et peut développer des liens sociaux.*

Audigier distingue :

- **la citoyenneté politique** qui octroie des droits : liberté de parole, de pensée de religion, égalité devant la loi mais aussi des devoirs : voter, respecter la loi...
- **la citoyenneté sociale** : droits qui ne sont pas liés à la nationalité (droit à la santé, à l'éducation)
- **la citoyenneté civile** : qui renvoie aux libertés dont la limite est la liberté des autres.

A l'école...

IL Y A CITOYENNETE CAR IL Y A LAÏCITE.

Après les lois **Ferry de 1882** sur la laïcité, l'école s'est construite en rupture avec l'enseignement religieux mais la morale n'a pas disparu, d'ailleurs, l'enseignement de vertus civiques se développe (développement du patriotisme et de l'attachement aux valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité). (Le régime de Vichy véhiculait ces valeurs : travail, famille, patrie)

Pendant longtemps :

- éducation civique + enseignement de la morale qui règle les relations sociales
- après 68, l'école délaisse un peu ce rôle le laissant aux familles
- depuis peu, cet enseignement est ravivé car il est vu comme un remède de la violence scolaire et sociale

La **conscience morale** consiste à choisir le comportement en accord avec nos propres conceptions du Bien et du Mal.

Selon **Piaget**, l'enfant est égocentrique : l'égoïsme constitue sa conscience morale.

Son développement, les liens avec autrui mais aussi tout ce qui passe en classe et en famille vont contribuer à le sortir de son égocentrisme et à prendre les autres en considération = à construire sa conscience morale.

Les programmes

- **1989** : le droit à l'éducation est garanti à tous afin de permettre d'exercer sa citoyenneté
- **1995** : « éducation civique » + « apprentissage de la vie sociale » qui sera abordée sous la rubrique des compétences transversales.
- **1997** : mise en place des initiatives citoyenne pour favoriser la mise en pratique de l'apprentissage de la citoyenneté.
 - o Apprendre à vivre ensemble
 - o Apprendre à lutter contre l'incivisme
 - o Apprendre les droits et devoirs de chacun
- **1998** : rappel que l'enseignement de l'éducation civique est obligatoire et qu'il développe l'éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté

- **1999** : définition des grands objectifs à atteindre dans le domaine de la citoyenneté : concepts clés, pistes de travail...
- **2002** : 30 min de débat hebdomadaire à partir du cycle 2 et les « quoi de neuf ? » pour aider à la construction de la personnalité et à les responsabiliser dans leur rôle de citoyen. L'objectif est de renforcer les acquis du cycle 1 dans le domaine du « vivre ensemble »

De plus, si les parents exercent tous deux l'autorité parentale, celle-ci est aujourd'hui **conjointe** : l'enseignant doit écrire aux 2 parents et les recevoir tous les 2.

⇒ toute cette évolution reflète les préoccupations actuelles rencontrées dans et hors de l'école.

Les structures

- quoi de neuf ?
- débats hebdomadaires (qui sont nécessaires car il y a parfois entre les valeurs de l'école et celles de la famille)
- analyse du règlement intérieur
- élaboration de règles de vie
- conseil des élèves
- création des **conseils municipaux d'enfants** (avec élection des élèves au suffrage universel qui participeront au conseil municipal de la ville en faisant des propositions pour améliorer la vie des jeunes)
- le **parlement des enfants** qui réunit 577 enfants au palais Bourbon où ils rédigent une proposition de loi sur le thème de leur choix au terme d'une discussion qui doit leur apprendre ce qu'est le débat démocratique). 10 lois seront discutées dans les classes qui éliront celle de leur choix. L'élue sera adoptée par les députés.
- Au collège et lycée, les délégués assistent au **conseil de classe** et **d'administration**.

Les valeurs :

L'éducation à la citoyenneté recouvre 2 valeurs :

- **l'éducation civique** qui consiste à faire acquérir aux élèves la connaissance des institutions et leur fonctionnement : se préparer à la vie de citoyen.
- **l'éducation au civisme** qui se préoccupe de diffuser des valeurs (justice, équité, solidarité, tolérance, règles de politesse) : vivre en société.

Problème : comment éduquer à la citoyenneté alors que l'environnement scolaire n'est pas la réalité et qu'il ne peut y avoir d' « exercice politique » : l'enseignant n'est pas élu alors que dans la société, l'autorité est détenue par élection.

- ⇒ Il faut faire face au développement de l'individualisme, à la consommation (les marques) et à la violence.
- ⇒ Savoir, connaître les valeurs ne suffit pas à former des citoyens : il faut les mettre en application.

- ❖ **Education civique** : se former à un fonctionnement compatible avec des règles de vie démocratiques. C'est une formation aux règles de la vie sociale.
- ❖ **Education à la citoyenneté** : éducation civique + autre chose. On donne des règles à l'individu et on lui demande de les appliquer. On vise plus l'application : il faut éduquer l'enfant à la prise de conscience et à l'exercice de la prise de pouvoir.